

# AU CŒUR DE LA PRÉFECTURE DE POLICE : DE LA RÉSISTANCE À LA LIBÉRATION



## 2<sup>E</sup> PARTIE

### LA PRÉFECTURE DE POLICE : UNE RÉSISTANCE OUBLIÉE

1940 -1944



# REMERCIEMENTS

Comme en 2009, nos remerciements vont à ceux sans qui rien n'aurait pu être :

## Préfecture de Police

### service de la mémoire et des affaires culturelles

Jean-Marc GENTIL, conseiller du Préfet de Police, chef du service  
Françoise GICQUEL, adjointe au chef de service, chargée du département « patrimoine »  
Serge SOUSSAN, secrétaire général  
Isabelle ASTRUC, conservateur du Musée de la Préfecture de Police  
Grégory AUDA, responsable de la section audiovisuel du SMAC  
Malik BEN MILOUD, archiviste au SMAC  
Michel GRAUR, assistant de conservation au SMAC

### service de la communication

Xavier CASTAING, chef du service de la communication  
Marlène LOIZON, chargée de communication au service de la communication

### brigade de sapeurs-pompiers de Paris

Emmanuel RANVOISY, capitaine, conservateur du musée de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

### direction opérationnelle des services techniques et logistiques

Thierry DELVILLE, directeur  
Giovanni FIORI, responsable du bureau technique des moyens d'impression  
Marie-Pierre LORDONNOIS, assistante du directeur

### direction des ressources humaines

Eric BODIN, archiviste

### réservistes de la Police Nationale

Michel CASTILLAN, brigadier-major e.r.  
Philippe GESRET, commandant e.f. / e.r.

## Ministère de l'Intérieur

Frédéric PECHENARD, directeur général de la Police Nationale  
Catherine ASHWORTH, chef du service d'information et de communication de la Police Nationale  
Pierre-Frédéric GARRETT, chef du service historique de la Police Nationale  
François CAZORLA, capitaine de police au service d'information et de communication de la Police Nationale

## Ministère de la Défense

Le Contrôleur Général des Armées Christian PIOTRE, secrétaire général pour l'administration  
Le Contrôleur Général des Armées Eric LUCAS, directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives  
Le Général Gilles ROBERT, chef du service historique de la Défense  
Catherine OUDIN, conservatrice générale du patrimoine, chef du centre historique de Vincennes  
Nathalie GENET-ROUFFIAC, conservatrice en chef du patrimoine, chef du département interarmées, ministériel et interministériel  
Le Capitaine Stéphane LONGUET, chef du bureau Résistance et ses collaborateurs  
Christian LE MARCHAND, chef du bureau des archives des victimes des conflits contemporains

## Ministère de la Culture

Patricia GILLET, conservateur en chef du patrimoine aux Archives Nationales

## Mairie de Paris

Catherine VIEU-CHARRIER, adjointe au Maire de Paris, adjointe chargée de la mémoire et du monde combattant  
Philippe LAMY, conseiller au cabinet du Maire, prévention, sécurité, mémoire, droits de l'homme, affaires militaires, anciens combattants  
Christine LEVISSÉ-TOUZE, directrice du Mémorial du Maréchal LECLERC et du musée Jean MOULIN

## Mémorial de la Shoah

Eric DE ROTHSCHILD, président du Mémorial de la Shoah  
Jacques FREDJ, directeur du Mémorial de la Shoah  
Caroline DIDI, service des archives photographiques

## Comité français pour Yad Vashem

Paul SCHAFFER, président  
Corinne MELLOUL, secrétaire générale

## Office national des anciens combattants

Rémy ENFRUN, Préfet, directeur général de l'office national des anciens combattants

## AU CŒUR DE LA PRÉFECTURE DE POLICE : DE LA RÉSISTANCE À LA LIBÉRATION

### 2<sup>E</sup> PARTIE

## LA PRÉFECTURE DE POLICE : UNE RÉSISTANCE OUBLIÉE

1940 -1944

COORDINATION LUC RUDOLPH

# SOMMAIRE

Préface par M. Michel Gaudin, Préfet de Police	5
Avant-propos par Rémy Kauffer, Membre du Comité éditorial d'Historia	6
Une Résistance oubliée par Luc Rudolph	8
Prologue	13
Quelques résistants symboliques	15
De l'Armée Volontaire - Groupe Valmy à L'Honneur de la Police	47
De LibéNord Police à Police et Patrie	59
De France Combattante au Front National de la Police et de la Gendarmerie	63
Béarn, Patriam Recuperare et les BS	79
Ajax - Zadig	93
Turma-Vengeance / Ceux de la Libération	101
Autres réseaux	109
Les Justes	121
Conclusion provisoire	125
Le régiment de sapeurs-pompiers de Paris et l'Organisation civile et militaire par Emmanuel Ranvoisy, conservateur du musée de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris	128

## Préface

Par Michel Gaudin

Voici venu le temps d'une deuxième publication consacrée à la Résistance dans la Police Parisienne.

Les premières recherches engagées au cours de l'année 2009 avaient permis de mettre en lumière l'engagement courageux de certains fonctionnaires, à la personnalité forte, et les prémices des groupes de Résistance « Police et Patrie » et « Honneur de la Police ».

Le travail poursuivi, au long de l'année 2010, sous la direction de Luc RUDOLPH, directeur des services actifs honoraire, en étroite liaison avec le service de la mémoire et des affaires culturelles et ses homologues des ministères de la Défense et de l'Intérieur, a révélé une multitude d'actes individuels ou collectifs de résistance au caractère souvent exceptionnel.

Près de deux mille quatre cents dossiers personnels de fonctionnaires de la Préfecture de Police et du Service Historique de la Défense, les archives des brigades spéciales, celles des grands réseaux nationaux et trois cents affaires d'épuration ont été minutieusement explorés.

Cette démarche a aussi mis en lumière la diversité des engagements et des origines de celles et ceux qui ont choisi de contrecarrer l'esprit d'abandon et de renoncement.

Au fur et à mesure des investigations, des structures méconnues sont apparues, témoignant de la complexité des liens tissés.

Par ailleurs, la publication qui vous est proposée cette année vise à présenter l'une des structures majeures de la Résistance Policière Parisienne « le Front National de la Police et de la Gendarmerie » que l'on croyait connaître, mais que les récentes recherches révèlent mieux encore.

Cette deuxième étape d'un « travail d'Histoire », sans précédent, témoigne de la richesse du thème abordé et démontre l'utilité d'en poursuivre l'effort.

En 2011, l'accent sera mis sur la préparation et l'accomplissement du soulèvement ultime qui constitua l'une des contributions majeures à la Libération de Paris. Cette étape permettra en outre, une investigation complémentaire de la Résistance intermédiaire, dont l'étude a été largement engagée cette année.

Au terme de ces trois fructueuses années, le devoir de mémoire à l'égard de la Résistance Policière aura été satisfait.

Un coffret regroupera en 2012, les trois brochures des années 2009, 2010 et 2011, complétées et assorties d'une postface, afin de constituer le premier ouvrage général consacré à une thématique jusqu'alors inexplorée et d'en tirer les leçons pour l'Histoire.



Michel GAUDIN  
Préfet de Police



# Avant-propos

Par Rémy Kauffer

Par définition, tout policier sert l'Etat. Mais que faire quand par renoncement, par idéologie, cet Etat cesse de défendre la nation pour se plier aux ordres d'un occupant étranger ? Que faire, pire encore, si cet occupant est nazi ?

Tout policier sert l'ordre public. Mais quelle attitude adopter quand cet ordre cesse d'être l'ordre public républicain pour se transformer en machine à traquer les jeunes réfractaires au Travail obligatoire en Allemagne, les patriotes, les juifs ? Comment se comporter quand le secrétariat général à l'Intérieur devient une entreprise de quasi guerre civile sous la houlette d'un futur Sturmbannführer SS, Joseph Darnand ?

Ces dilemmes, les policiers français eurent à les trancher entre 1940 et 1944.

Leur parcours dans la fonction publique ne les y avait guère préparés. Pour des hommes élevés dans le respect de la hiérarchie et l'admiration du maréchal Pétain, vainqueur de Verdun, le choix de la Résistance était tout sauf facile. Or par une injustice supplémentaire de l'Histoire, si la mémoire collective, volontiers masochiste, perpétue voire amplifie le souvenir des policiers collaborateurs, elle ne s'attarde guère sur leurs collègues qui, du simple gardien de la paix au commissaire, surent trouver, seuls ou en groupe, le chemin du vrai devoir : celui de la lutte contre l'occupant, donc de la désobéissance à Vichy.

Il n'était pas semé de roses, ce chemin. Sachant d'expérience l'efficacité des méthodes policières, les « flics » résistants devaient se montrer plus prudents que les autres patriotes encore. Qu'on apprenne que quelqu'un « de la maison » avait rejoint l'armée des ombres, et la chasse au dissident s'engageait aussitôt, périlleuse voire meurtrière. Alors oui, il fallait ruser toujours, et parfois, jouer double jeu. Ce double jeu qui, comme le rappelle le travail minutieux et précis de Luc Rudolph, pouvait vous conduire après-guerre devant une commission d'épuration pas toujours objective en ces temps troublés.

Dans ces conditions, le miracle n'est pas qu'il y ait eu des policiers résistants, mais qu'il y en ait eu autant – une proportion significative du corps, Police Nationale comme Préfecture de Police de Paris.

Comment le démontrent les pages qui suivent, nourries de détails collectés par un tenace travail d'archive, la Résistance policière fut, par nature, multiforme. Un spectre très large qui allait de la fourniture de faux papiers au sabotage des enquêtes en cours, des avertissements avant rafles aux perquisitions « bâclées », du saut individuel dans la clandestinité à la participation, l'arme à la main, au combat des *Forces françaises libres* ou des *Forces françaises de l'Intérieur*, les *FFI*.

Contraints à une véritable schizophrénie professionnelle par l'exceptionnelle dureté de l'époque, les policiers patriotes devaient à la fois fermer les yeux sur la situation des personnes en cavale et les ouvrir derrière le dos de l'occupant et de Vichy pour mieux renseigner la Résistance. Mais c'est cette dureté même qui allait faire éclore en eux d'extraordinaires qualités humaines. Tel fonctionnaire aux allures de « père tranquille » conduisit son groupe, son réseau d'une main de fer. Tel autre, s'affichant comme un maniaque du « J'veux pas l'savoir », savait tout, au contraire, et en réservait l'usage à ceux qui avaient à craindre de l'occupant...

Les risques ? Considérables puisqu'en tant que « flic », on avait plus volontiers droit au « traitement de faveur » nazi qu'à l'indulgence. Comment s'étonner, dès lors, que ce fascicule prenne parfois les allures d'un martyrologue ? En ces temps-là, il fallait avoir le cœur bien accroché. Celui qui battait sous l'uniforme des centaines de policiers dont vous trouverez plus bas les noms et les itinéraires - quelques lignes parfois tant le moindre détail individuel devait être arraché aux dossiers, 70 ans après.

Le jeu en valait certes la chandelle. Au fil des pages, le lecteur découvrira des structures de résistance policière aussi différentes que le *groupe Valmy* de l'*Armée volontaire* (un des premiers mouvements, l'un des plus mal connus, et nombre d'historiens pourront faire leur miel des informations collectées sur lui par Luc Rudolph) ; l'*Honneur de la Police* ; *LibéNord Police* puis *Police et Patrie* ; *France Combattante*, ébauche du *Front national de*

*la Police*. Et d'autres encore, organisés en groupes plus petits ou « travaillant » seuls.

A propos du *Front national de la Police*, lié au Parti communiste français, les mêmes historiens, ou leurs collègues, mesureront à sa juste valeur l'apport de ces pages. L'obsession communiste de la centralisation rapproche en effet la chute de Pierre Brossard (*Philibert* ou *PH*), le « responsable national aux cadres » du PCF clandestin, arrêté début mars 1943 par la BS1, l'une des deux brigades spéciales anticommunistes des RG vichyssois et celle, un an plus tard exactement, des 34 membres de la direction clandestine du FN police - à commencer par ses chefs, le cheminot Arthur Airaud, futur président de la commission d'épuration, et de son supérieur hiérarchique, l'ancien fonctionnaire des impôts Alfred Michaud.

Que le PCF ait jugé bon de confier le contrôle de « sa » résistance policière à des non-policiers peut s'expliquer par la défiance de rigueur au sein de ce parti. Mais pourquoi diable le responsable aux cadres, structure 100% interne mi-police politique, mi-service de sélection du personnel, se trouvait-il en contact direct non seulement avec le FN police mais aussi avec des éléments extérieurs au parti comme le réseau *Béarn* d'Henri Ulver, le colonel Manhès, ami et collaborateur de Jean Moulin ou plus surprenant encore, un policier au moins de la BS2 ? Un mépris des règles sacro-saintes de cloisonnement si inhabituel qu'on peut sans doute y voir une des facettes encore inexplorées de l'univers communiste sous l'Occupation.

Ne faisons pas pour autant de Luc Rudolph un « chasseur de lièvres » historiques. Mené comme une bonne enquête de police appliquée à l'Histoire avec priorité absolue aux faits, son travail ne vise qu'à rendre plus palpable le rôle ignoré, parfois volontairement, des policiers dans la lutte de libération nationale du peuple français. Un objectif pleinement atteint, le lecteur pourra en juger.

Dans un numéro récent d'*Historia*, Georgette Elgey rappelait à quel point elle fut frappée, le 19 mai 1999, par la joie des jeunes policiers parisiens fiers de découvrir à l'occasion de la pose d'une plaque commémorative qu'un de leurs grands anciens, le chef du commissariat du quartier de Chaillot, Edmond Cottin, s'était comporté en héros anonyme, sauvant (entre autres) la future historienne, sa mère et sa grand-mère des nazis.

Or des Cottin, répétons-le, il y en eut beaucoup, et c'est tant mieux.

Pour qu'une police républicaine, instruite par le terrible exemple de l'Occupation, poursuive sans errements sa tâche au service des citoyens, il était bon que cela fût rappelé.

Rémy Kauffer

Membre du Comité éditorial d'*Historia*

## Une Résistance oubliée

Luc RUDOLPH

Les archives réservent de nombreuses surprises. Celles relatives à la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale ne dérogent pas à cette règle. Même si l'étude de cette période inter-médiaire recouvrant grosso modo le créneau qui va de 1941 au début de 1944 n'a pas pu être aussi exhaustive que souhaité, il n'en est pas moins vrai qu'elle fait apparaître la Résistance à la Préfecture de Police sous un jour bien différent de celui qui prévaut d'ordinaire.

Le premier fascicule de 2009 battait déjà en brèche une première idée reçue : les policiers auraient, au mieux, été des résistants de la 23<sup>e</sup> heure. L'édition 2010 confirme l'éclosion d'une activité anti-collaborationniste souvent précoce et largement au-delà d'un phénomène accidentel. Beaucoup de policiers sont révoqués de la PP déjà en juin 1940 pour s'être engagés dans l'Armée sans autorisation : ceux qui sont réintégrés doivent attendre entre avril et juin 1941. La plongée dans les documents montre que le creux des années de guerre a amené plusieurs centaines<sup>1</sup> de policiers de la Préfecture de Police à lutter activement contre la collaboration. Cela n'a pas empêché l'institution de fonctionner vaille que vaille dans le sens de l'Etat de Vichy, lequel, avec les Allemands, se plaignait sans cesse de l'inefficacité chronique et de la passivité des policiers et gendarmes qu'il engageait dans sa politique. Le parallèle avec l'attitude combative des agents de la SNCF, qui n'a malheureusement pas pu empêcher les trains de déportés d'arriver à destination est tentant : sur 709 convois<sup>2</sup> entre mars 1942 et août 1944, ce fut le cas pour un seul. On ne tient pas pour autant les cheminots pour responsables de cette régularité... L'épuration ne les a guère frappés, et la considération les entoure. Reste que plus de 2500 noms de policiers parisiens apparaissent ainsi dans les tablettes de la Résistance<sup>3</sup> à Vincennes. Il est vrai que leur recrutement était devenu une priorité pour de nombreux organismes de résistance, même si, le plus souvent, cela s'est fait à travers des groupes spécifiquement policiers, dont plusieurs apparaissent ci-après.

La détection des policiers dans les dossiers des réseaux nationaux relève cependant de la mission impossible. Dans sa volonté unificatrice d'après-guerre, l'Armée ne reconnaît les résistants que par leur grade d'assimilation en son sein. Peu d'organisations indiquent l'origine socioprofessionnelle de leurs agents. Neuf fois sur dix on a à faire à des caporaux, sergents, sous-lieutenants, capitaines : nulle trace du métier qui souvent a conduit au recrutement, sauf pour la Gendarmerie, heureuse bénéficiaire de son statut militaire. Là où, par contre, la qualité de policier ne fut pas oubliée, c'est dans les structures de détention qui les ont accueillis. Que ce soit en déportation ou lors des interrogatoires, les geôliers et les enquêteurs témoignaient d'une particulière animosité à l'égard de ceux qui leur apparaissaient comme des « traîtres ». De nombreux témoignages de non-policiers confirment le « traitement spécial » qui était souvent réservé aux membres des forces de l'ordre résistants.

Cette surprise d'une résistance assez foisonnante, multiforme quoique discrète – mais c'est en principe le propre de la Résistance –, fut déjà celle de l'immédiat après-guerre : quelle incrédulité quand, au sein d'une même unité on découvrait comme vrais « patriotes » des policiers qui semblaient être de fervents collaborateurs ! Certains ne se relèveront pas de cette suspicion qui a parfois arrangé la carrière d'autres... Travaillant dans un milieu où le soupçon était de règle et où les terrifiantes failles dans la sécurité des réseaux traditionnels apparaissaient sans fards, les agents de la PP avaient recherché le salut dans la discrétion et l'image du conformisme. Cela ne signifie pas l'inefficacité. Combien de personnes ont dû la vie à l'information subrepticement glissée ? Aux documents compromettants transférés sous le tas des dossiers en attente ? Aux documents et rapports détruits ? Aux objets ignorés lors d'une perquisition ? Aux contrôles « négatifs » lors de barrages ? Aux faux-documents fournis ? Cela n'est pas quantifiable. Mais à l'inverse de l'inaction, les résultats de l'action policière, le sont. Ce sont bien sûr ceux-là que l'on connaît et qui sont mis en relief. Les dossiers consultés foisonnent autant de témoignages de reconnaissance pour certains policiers que du constat affligé de l'efficacité d'autres. Ceux qui ont résisté ont d'autant plus de mérite que les risques étaient démultipliés : les Allemands avaient installé des bureaux au sein même de la PP, et pouvaient choisir d'accompagner les policiers à tout moment sur une affaire.

La plongée dans les cartons de l'épuration est, curieusement, particulièrement révélatrice de l'activité résistante au sein de l'institution policière autant que de ses dérives. De nombreux « collègues » soupçonnés de collaboration produisaient alors édifiants témoignages de ceux qu'ils avaient sauvés. De grands résistants étrangers à l'institution venaient défendre les policiers qui leur avaient fourni pendant ces années sombres des informations, des papiers, les avaient cachés, voire pris part à des coups de main. Même des personnages à l'image uniformément noire comme les commissaires David, Rottée ou Tissot, ou des inspecteurs collaborationnistes comme Barrachin ou Sadosky avaient leurs « bonnes œuvres »<sup>4</sup>. Il n'est en effet pas rare que les policiers au blason le plus terni aient, à l'occasion, sauvé telle de leurs relations ou l'ami d'un ami. Dans certains cas – nous verrons ceux du commissaire Labaume ou de quelques autres – la surprise fut grande de voir de purs résistants venir en masse défendre ceux dont on ne connaissait que la face obscure. La particularité de cette époque difficile c'est que rien n'y était linéaire ni simple. Ceux qui avaient parfois été des tortionnaires avérés risquaient, pour un acte de bonté<sup>5</sup>, l'envoi en camp de concentration ou le peloton d'exécution aux côtés des résistants les plus purs. Sauf que la mort pour des bonnes causes occasionnelles n'occulta jamais leurs errances.

Autre fait frappant dans ces investigations : nombreux sont les agents à la discrétion handicapante. Ils apparaissent en silhouettes dans de multiples dossiers, mais les leurs<sup>6</sup> – quand ils existent<sup>7</sup> – ne reflètent que la modestie. Impossible d'en extraire un matériel biographique : ceux-là risquent donc de rester injustement les oubliés de l'Histoire. A l'inverse certains résistants cachent aussi des



Henri Bergeret

<sup>4</sup> Cela est vrai jusque dans les rangs de la « Gestapo française » de la rue Lauriston, par ex. pour Chamberlain et Clavié.

<sup>5</sup> Rarement isolé, il est vrai...

<sup>6</sup> A titre d'exemple, le cas d'Henri Bergeret – le collègue de Lejeune, cf le fascicule de 2009 –, né le 19 juin 1909 à Thorey-sur-Ouche (Côte d'Or). Gardien en juin 1939, il est agent de liaison entre Paris et Dijon pour les FTPF, il est arrêté avec son camarade le 13 mars 1943, puis révoqué et déporté vers Buchenwald-Dora après Fresnes, Dijon et Compiègne. Il est libéré le 1<sup>er</sup> mai 1945 dans le Harz, invalide à cent pour cent. Il a pris sa retraite d'officier de police adjoint en juillet 1964.

<sup>7</sup> Beaucoup de dossiers individuels font défaut. Bien des résistants n'ont rien demandé et restent inconnus du Bureau Résistance de Vincennes (Arthur Perrin par ex). Et de réelles victimes restent ignorées des importantes archives du BAVCC de Caen.

<sup>1</sup> A ce stade des recherches, on peut estimer le chiffre des « actifs » au-delà de 1000.

<sup>2</sup> Hors ceux au départ de l'Alsace-Lorraine.

<sup>3</sup> Même si dans cette masse certains n'ont eu qu'un rôle marginal, il a néanmoins été difficile de choisir parmi tant d'agents ceux qui devaient figurer dans cette esquisse de « Mémorial ».

tartarins, qui auraient tout fait ou presque. Les recoupements permettent le plus souvent d'éliminer ces scories. Il est parfois difficile par ailleurs d'identifier clairement des actes de résistance, du fait que leurs auteurs ne sont pas nécessairement des membres répertoriés d'un organisme de la Résistance<sup>8</sup> ou que la leur fut individuelle voire occasionnelle. Mais le danger qu'ils couraient était toujours réel.

Sur l'efficacité des forces de l'ordre, affirmée par nombre d'auteurs, qui parfois en ont personnellement subi les conséquences, une question s'impose : connaissant la qualité des fichiers détenus par les services de police que ce soit dans le domaine des juifs ou dans celui du Parti communiste, un acharnement policier généralisé aurait-il rendu possible que les trois quarts des juifs répertoriés et une forte proportion de communistes échappent à l'interpellation ? Pour la « grande rafle » le chiffre des arrestations prévues était de 22 000 juifs : le fichier Tulard<sup>9</sup> était précis et complet. Seuls – mais c'est encore bien trop – un peu moins de 13 000<sup>10</sup> ont été interpellés : un échec aux yeux de Vichy comme des Allemands. Cette mise en perspective des chiffres ne saurait faire pardonner la tragique « rafle du Vél d'Hiv » ou d'autres : mais elle conduit à relativiser l'implication des forces de police dans nombre de dossiers chers à Vichy<sup>11</sup>. Les travaux de Robert Paxton ou ceux de Limore Yagil ont d'ailleurs mis ce fait en relief, même s'ils sont restés sans échos dans la plupart des études françaises ultérieures<sup>12</sup>. D'ailleurs, quel eut été l'intérêt de l'Etat Français à créer des « polices » à sa botte (Service d'Ordre Légionnaire, Milice, Service des Sociétés Secrètes, Service de Police Anti-Communiste, Service de Répression des Menées Anti-Nationales, Police aux Questions Juives : des missions de police étaient même exécutées par des structures « parallèles » telles la Ligue des Volontaires Français ou le Parti Franciste...) si la Gendarmerie et la Police avaient été unanimement en parfaite conformité avec ses attentes ?

D'autres points peuvent interpellier : d'abord le nombre très élevé de policiers qui revendiquent avoir délivré quantité de faux-papiers. Le lecteur peu informé s'en étonnera, mettant peut-être systématiquement ces assertions en doute. Il aura tort. Pour les centaines de milliers de résistants, de réfractaires, de juifs, d'évadés, de parachutistes alliés, il fallait effectivement établir à chacun un jeu de faux-papiers : une demi-douzaine de documents différents, destinés à asseoir la solidité de leur « légende<sup>13</sup> ». Et ce « jeu » était à renouveler, pour des raisons de sécurité, souvent plusieurs fois par an ! Dans cette activité illicite et dangereuse les services de police et les municipalités étaient alors en première ligne... Second fait notable : le nombre important de « résistants » revendiqués par les organisations patriotiques. Sur ce point, nulle surprise : le problème est le même dans toute la France et pour tous les réseaux. Il existe aussi pour la police, avec plus ou moins d'acuité. Si certaines structures ont « gonflé » les chiffres jusqu'au risible pour souligner leur propre importance, la plupart a pâti du fait que nombre d'agents répertoriés, membres de plusieurs groupes simultanément, les servaient tous. Dès lors, tous revendiquaient en toute bonne foi leur appartenance. Ce fut le cas également pour la police, où l'on voit apparaître de

nombreux « multicartes » : par goût de l'activité, parce qu'ils ont temporairement été coupés de leur structure d'origine, parce qu'ils voulaient couvrir un champ résistant plus large, parce qu'ils souhaitaient ménager l'avenir... Mais les risques d'un effet dominos en cas d'arrestation étaient ainsi démultipliés.

Enfin il est intéressant de souligner que, dès l'Occupation, les frontières entre Préfecture de Police et Police Nationale s'avéraient ténues : la Résistance policière a transcendé les clivages de l'ancienne « guerre des polices ». Aux côtés des résistants de la PP, des hommes de la « grande maison » se sont battus, ont souvent souffert et parfois sont morts pour la même cause : l'inspecteur général Mondanel aux côtés du commissaire Louit, le commissaire Porte avec le commissaire Dubent, le commissaire Jouhanneau avec l'inspecteur Bourgeon, le commissaire Pateau avec l'inspecteur Quillent, le commissaire Albouy avec l'inspecteur Dumaine, le secrétaire de police Marchand avec l'inspecteur Chabot, le gardien Straumann avec le gardien Lamblé, le rédacteur Pouliquen avec le commissaire Peretti, le gardien Riou avec le gardien Noutour, le gardien Guillot avec l'inspecteur Mouzillat, le commissaire Gobin avec le commissaire Biget, et bien d'autres.

Reste le sujet de la commission d'épuration et du sort qu'elle a réservé à des cas controversés. Rappelons déjà que les commissaires ont tous été suspendus, sans enquête préalable : leur seul grade suffisait pour justifier la mesure. Beaucoup d'agents de tous grades ont été emprisonnés, suspects a priori. Le tri n'est intervenu parfois que longtemps après. Quand elles sont prises après audition impartiale du mis en cause, les décisions de la commission sont dans la majorité des cas conformes au bon sens. Subsiste néanmoins une forte minorité de sentences qui paraissent aujourd'hui peu équitables. Des cas comme celui de Brianza en sont le reflet. Les rancunes politiques et personnelles sont souvent passées par là. Or, tous les mis en cause n'ont pas eu la pugnacité d'un Quillent pour amener l'administration à résipiscence. La Justice d'après 1945 a su le plus souvent se montrer mesurée et équitable, rétablissant les « victimes » de verdicts expéditifs dans leurs droits. Car on avait vu fréquemment des policiers récompensés par la Croix de guerre, voire par la Médaille de la Résistance, pour leur comportement résistant et simultanément leur exclusion – temporaire ou définitive – des rangs de la police. Souvent aussi, la commission, longtemps dominée par le PC, a fait payer aux policiers<sup>14</sup> qui ont lutté contre lui les arrestations auxquelles ils ont procédé jusqu'à l'invasion de l'URSS par les Nazis en juin 1941, alors que l'appareil du Parti et le Komintern restaient à l'écart de la lutte contre l'Occupant, quand ils ne cherchaient pas un terrain d'entente avec lui... Il faut attendre les combats de la Libération et l'apparition de la personnalité charismatique d'Henri Rol-Tanguy pour susciter une union sans arrière-pensées.

Beaucoup d'incertitudes demeurent, faute d'un agenda de ses actes tenu par chaque résistant durant ces années sombres... Si l'articulation entre l'Armée Volontaires-Groupe Valmy et L'Honneur de la Police est assez limpide, malgré des homologations d'ancienneté parfois trop « optimistes », le cheminement

<sup>8</sup> Cf les cas des gardiens Fernand Robin, Louis Billey ou Pierre Maucourant arrêtés pour « trafic de cartes de ravitaillement ».

<sup>9</sup> André Tulard, né le 23 juin 1898 à Nérondes (Cher) termine sa carrière longtemps après la fin de la guerre en avril 1959, promu directeur et décoré de la Légion d'Honneur.

<sup>10</sup> Un tiers des interpellés est parqué non au Vél d'Hiv mais à Drancy.

<sup>11</sup> 75 pour cent des juifs de France ont survécu : un des « meilleurs » chiffres d'Europe.

<sup>12</sup> A l'exception notable de Jean-Marc Berlière.

<sup>13</sup> Eléments de la fausse identité.

<sup>14</sup> Parmi de nombreux autres, le cas de Jules Zinck est symptomatique.

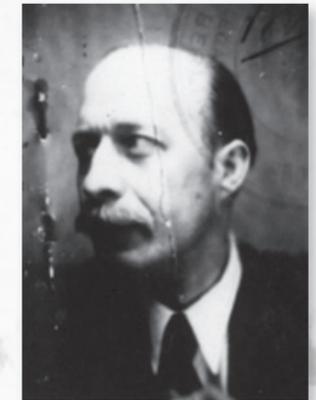
de France Combattante au Front National de la Police révèle la frontière floue quant à la date de création des premiers groupes dans l'orbite communiste. Dans ce dernier cas, le fait que presque toutes les notices des dossiers des agents du FNP ont été rédigées d'une même main donne sûrement une homogénéité aux déclarations, mais conduit en même temps à s'interroger sur leur fiabilité.

Le fruit de ces investigations, abondant, permet de broser, même s'il reste incomplet, un tableau de la Résistance à la PP. Bien des incertitudes resteront pourtant à lever, d'inéluctables oublis à réparer<sup>15</sup>, et sans doute des corrections à apporter au fil des découvertes que réserveront de nouvelles explorations.

Avant même d'envahir la France, la Gestapo avait dans ses projets des *Fahndungsbriefe*<sup>16</sup>, qui visaient un certain nombre de policiers français. Ex-responsables du contre-espionnage, anciens occupants de la Sarre ou policiers « ennemis » présumés du Reich ont été arrêtés dès l'arrivée des troupes allemandes à la mi-juin de 1940. C'est le cas partout en France et à Paris pour les commissaires Challier, Clomburger, Collombet, Danty, Desveaux, Detrey, Farinet, mais aussi Louit, traité à part. La plupart de ces fonctionnaires sont interpellés immédiatement et déportés en Allemagne pendant quelques semaines ou quelques mois, malgré les protestations du préfet Langeron. Ceux-ci subissent dans les geôles germaniques des interrogatoires, puis sont ramenés en France. Ils continuent le plus souvent leur carrière, qui connaît pour certains une accélération foudroyante à la Libération : même si aucun d'entre eux ne fut un « grand » résistant, presque tous ont eu un comportement respectable pendant la guerre, aidant avec opiniâtreté et discrétion les résistants et les opprimés : chacun avait été éprouvé par leur séjour outre-Rhin. Les brillantes carrières ultérieures de Challier, Danty, Desveaux attestent de leur honorabilité, d'ailleurs reconnue dès la Libération. Pour illustrer cet aspect particulier, nous avons cependant choisi le cas plus modeste du commissaire Collombet. Né le 27 juin 1886 à Paris, officier de réserve, **Georges Victor Emile Collombet** est alors à la Préfecture de Police depuis 30 ans. Le 21 juin 1940 à 13 heures, les policiers allemands l'arrêtent à son domicile et le conduisent à la prison du Cherche-Midi. Il est déporté à bord d'un autobus fortement gardé, avec plusieurs collègues parisiens et provinciaux, après une étape par la maison d'arrêt Saint-Gilles de Bruxelles, vers la prison de Munster. Ses interrogatoires achevés, il est reconduit à Paris le 21 juillet 1940, où il reprend brièvement ses fonctions. En novembre 1941 Collombet demande sa mise à la retraite anticipée, car il refuse de travailler sous les ordres directs des Allemands. On lui propose un commissariat de quartier où il se trouve davantage à l'abri d'un tel risque : il est prolongé dans ses fonctions. Son dossier présente des attestations élogieuses sur son comportement durant l'occupation telles des soustractions de patriotes aux Allemands. Ce policier se distingue par ailleurs lors de la libération de Paris, en ouvrant les deux commissariats dont il a la charge<sup>17</sup> aux combattants de la Résistance. Il prend sa retraite de commissaire principal en avril 1949. Pupille de la Nation, engagé volontaire en 1917, **Christian Jules Louit** est né le 10 décembre 1899 à Alger. Il intègre la Préfecture de Police comme secrétaire de police en 1923. Promu commissaire en juillet 1935, puis principal, à l'approche de la guerre il est en charge de la Section Spéciale de Recherches qui contrôle les étrangers de la région parisienne. Responsable en particulier de la surveillance des Allemands et de la détection des membres de la 5<sup>e</sup> Colonne, il arrête nombre d'agents d'Abetz<sup>18</sup> jusqu'au 13 juin 1940. Son action vigilante et énergique le fait parfois accuser de harceler de pauvres réfugiés, au risque d'oublier que de vrais nazis infiltrés figuraient parmi eux. Ces derniers ne se trompent pas sur l'efficacité de son action : à peine arrivés dans la capitale, ils arrêtent Louit le 17 juin 1940. Vers 18 heures, le capitaine Retseck se présente au directeur des Renseignements Généraux, Simon, et lui ordonne de l'accompagner avec Louit pour une « conférence » à l'Hôtel Edouard VII. Sur place, il se fait remettre l'arme de service du commissaire et libère son chef. Jusqu'au 4 juillet, Louit est emprisonné au Cherche-Midi. Et pour cause :



Georges Collombet



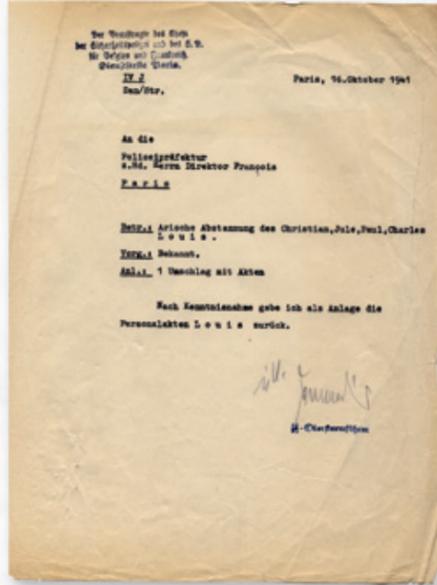
Christian Louit

<sup>15</sup> Par exemple, la forte composante policière du réseau Maurice ne pourra être évoquée qu'en 2011.

<sup>16</sup> Avis de recherches.

<sup>17</sup> Saint-Vincent-de-Paul et Porte Saint-Denis.

<sup>18</sup> Otto Abetz, ambassadeur d'Allemagne en France.



Christian Louit : document allemand relatif à son "aryanité"

avec l'Inspecteur Général Antoine Mondanel de la Sûreté Nationale, il avait été de ceux qui obtinrent avant la guerre l'expulsion de Karl Boemelburg, le responsable de la Gestapo pour la France. Louit s'était aussi débarrassé dans la Seine, pour les soustraire au Reich, d'une partie importante des dossiers d'informateurs de sa section qui n'avaient pas pu être éloignés de Paris. Pour satisfaire aux exigences allemandes, le préfet Roger Langeron le déplace des Renseignements Généraux vers la Police Judiciaire à la fin de 1940<sup>19</sup>. Christian Louit se trouve alors en butte à une violente campagne de presse des journaux collaborationnistes *Je suis Partout*<sup>20</sup> et *France-Allemagne*, qu'il suivait avec vigilance et dont il reste une des bêtes noires. Affecté à la Brigade Mondaine, il continue à surveiller les Allemands, se faisant un plaisir de les prendre dans des situations compromettantes. Il trouve sur eux de nombreuses informations : révoqué fin 1941 car suspect aux autorités d'occupation, il est à nouveau arrêté le 2 avril 1942<sup>21</sup> à 6 heures du matin à son domicile, par le capitaine Muller assisté d'un inspecteur français, dans le cadre de l'affaire Olpinski<sup>22</sup>. On l'incarcère à Berlin, dans la prison « policière » de l'*Alexanderplatz*, où on essaie de lui faire livrer ses informateurs, au cours d'une détention moyennement éprouvante<sup>23</sup>, mais ponctuée de multiples interrogatoires. Guère loquace, Louit ne donne des informations que sur des personnes déjà compromises et finit par être ramené en France le 8 mai 1942. Pour peu de temps : le voici à nouveau arrêté huit jours plus tard et renvoyé à Berlin, après avoir encore été deux fois interrogé par les services allemands. Il revient dans sa prison. Gravement malade, on lui accorde plus tard la « faveur » de l'astreindre à des travaux forcés au sein de l'entreprise berlinoise de travaux publics Christophe. Obstiné, il réussit à monter en 1944 dans l'établissement de détention, avec l'aide de la *Croix-Rouge*, un *Comité d'Action*, pour aider les Français détenus politiques. Puis Louit parvient à convaincre les représentants du *RSHA*<sup>24</sup> de l'élargir au début de 1945 pour se consacrer à son Comité et il obtient la libération de prisonniers importants, français, russes ou polonais. Pendant la bataille de Berlin, il crée avec un camarade le 21 avril 1945, un *Comité d'Action pour la Subsistance et le Rapatriement des Prisonniers et Ouvriers Français en Allemagne* au champ de compétence plus large : ce sera la seule structure étrangère reconnue par les Russes à leur arrivée, le 3 mai 1945. Patronné par la *Croix-Rouge*, le Comité se substitue aux services de l'Etat Français, qui lui remettent leurs pouvoirs. A la demande de l'ambassadeur de France à Varsovie, il finit par traiter aussi des membres de pays tiers : belges, luxembourgeois... A l'arrivée des représentants nommés par le général de Gaulle, Louit reste sur place quelques semaines pour les assister. Revanche du sort : il devient en août 1945 le chef de la section « Information » du futur Gouvernement Militaire Français de Berlin. Christian Louit revient en France fin septembre, amaigri de 40 kilos, handicapé après les maltraitances subies, invalide à 90 pour cent : il est guéri du typhus et d'une angine de poitrine, mais atteint de surdité, ses poumons et sa vue sont affaiblis, de nombreuses dents lui ont été brisées à coups de matraque. Fait chevalier de la Légion d'Honneur et homologué dans le grade de commandant, il reprend ses fonctions à la PP fin février 1947 après une difficile convalescence. Il prend sa retraite en 1957 comme sous-directeur à la Police Judiciaire et obtient en Justice une reconstitution d'une carrière qu'il poursuit encore quelque temps comme directeur des services extérieurs de la Banque de France. Il est mort en 1977.

<sup>19</sup> En mars 1941, il est nommé au commissariat des Termes, l'ancien fief du Coq Gaulois.

<sup>20</sup> Dont il avait fait écrouer les administrateurs Charles Lesca et Alain Laubreaux.

<sup>21</sup> Il est arrêté en même temps que l'inspecteur collaborateur Louis Sadosky.

<sup>22</sup> Un informateur polonais de sa section.

<sup>23</sup> Il est plusieurs fois autorisé à sortir en ville et à prendre des repas au restaurant avec Sadosky, sous la surveillance d'inspecteurs allemands.

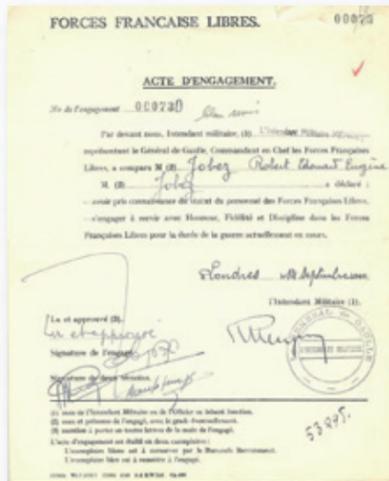
<sup>24</sup> *Reichssicherheitshauptamt*, l'organisme nazi tentaculaire de répression, qui chapeautait, entre autres, le *Sicherheitsdienst*, service secret SS, habilité à opérer en France où on le connaissait familièrement mais improprement comme la « Gestapo ». Or celle-ci n'avait autorité qu'en Allemagne ou dans les territoires considérés comme allemands (Alsace-Lorraine).

## Quelques résistants symboliques





Robert Jobez : diplôme de 1<sup>re</sup> classe des armées chinoises



Robert Jobez : acte d'engagement dans les FFL

<sup>25</sup> Diplômé major de l'École des Langues Orientales en 1931, il a traduit de nombreux textes juridiques ou techniques chinois, dont le « Manuel du parfait détective » destiné aux enquêteurs chinois.

<sup>26</sup> Il y mène, de 1929 à 1931 une rude lutte contre les cellules communistes chinoises qui apparaissent.

<sup>27</sup> Le directeur était un militaire du grade de commandant, Louis Fabre, qui était à la tête de plus 2300 agents de la Garde Municipale. La police avait, dans la concession, un rôle bien plus étendu que sur le sol métropolitain. Robert Jobez en assure l'intérim pendant près d'un an.

<sup>28</sup> Plusieurs meurtres sont imputés à leur équipe.

<sup>29</sup> Président de la République de Chine.

<sup>30</sup> Le service change de dénomination en 1936 et devient la « Police du plus grand Shanghai ».

<sup>31</sup> Sa femme Thérèse Choissnard, enceinte du 4<sup>e</sup> enfant, qui naît en août – un cinquième naîtra à Accra –, reste sur place et prend une part active à la Résistance locale.

<sup>32</sup> Sept seront tués pendant les hostilités.

Il a paru intéressant de feuilleter les cas de quelques dizaines de résistants qui symbolisent la Résistance au sein de la PP dans toute sa diversité, en les déclinant à partir de leur date d'entrée en action. Ces cas permettent d'évoquer quelques agents de la Préfecture de Police relevant de réseaux, mais aussi de nombreux autres, à la démarche plus individuelle.

### Robert JOBEZ

Moins d'un mois après l'arrestation de Louit, l'inspecteur Robert Edouard Jobez, un ancien engagé volontaire de 1917 à 1921, entre dans une résistance précoce. Né le 28 juin 1898 à Paris, orphelin à dix-sept ans, il est nommé inspecteur à la PP en avril 1921, et affecté à la Police Judiciaire. En février 1925, il est mis à la disposition des Affaires Etrangères. Brillant linguiste en anglais et en chinois, il devient vite un sinologue averti<sup>25</sup>. Il est successivement en fonctions à Tien-Tsin comme inspecteur, puis chef de la Sûreté et plus tard sous-chef à la Garde Municipale<sup>26</sup>, puis en 1933 à Shanghai en tant que directeur-adjoint des services politiques et de Sûreté de la Concession française<sup>27</sup>, où l'effectif qu'il dirige compte des Français, des Chinois, des Tonkinois mais aussi des Russes... Il y traite plusieurs affaires très sensibles. Il a ainsi à connaître des suites de l'affaire « Hilaire Noulens » traitée en 1931 : deux agents du Komintern arrêtés en raison de leurs agissements<sup>28</sup>. Très politisée grâce au savoir-faire soviétique qui fait des agitateurs des victimes, jusqu'à faire intervenir des célébrités aussi éminentes qu'Albert Einstein, Clara Zetkin, madame Sun-Yat-Sen ou Henri Barbusse. L'affaire révèle des personnages complexes, puisque les deux protagonistes répondent aussi aux noms de Paul et Gertrude Ruegg, puis après un complément d'enquête, ils deviennent Yakov Rudnik et Tatiana Moissenko. Jobez est aussi en charge des investigations sur l'assassinat, dans la concession française, le 25 décembre 1935, de Tang-Yu-Jen, le vice-ministre en charge des communications de Tchang-Kai-chek<sup>29</sup> soupçonné d'être à la solde des Japonais. Il devient un des artisans de la réorganisation de la police<sup>30</sup> : création d'une Identité Judiciaire, d'un service juridique, de cours pour les recrues... Il mène une lutte énergique tant contre les mafias locales que, à nouveau, contre le Parti Communiste émergent ou contre le terrorisme japonais. A la tête de la Police Spéciale, il est chargé, en cas d'évènements graves, de la sécurité intérieure de la Concession : il dispose à cette fin de réservistes régulièrement formés et de véhicules blindés. Le 12 juillet 1940, il envoie sa lettre de démission pour « aller servir son pays ». Le 14 juillet<sup>31</sup>, ce père de trois enfants rejoint les *Forces Françaises Libres* via le Canada avec vingt-sept agents de son effectif<sup>32</sup>, reçus par de Gaulle. L'acte d'engagement de Jobez dans la Légion Etrangère date du 11 août 1940 et celui dans les *FFL* du 14 septembre. Il crée et devient responsable du service de sécurité du général de Gaulle, sous les ordres du colonel Passy et s'installe dans les locaux de la Sûreté aux Armées du QG d'Old Dean Common près de



Londres. Il est peu après victime d'une manipulation d'un de ses collaborateurs, Meffre, qui avait déjà dans le passé été impliqué dans des affaires litigieuses. « L'affaire Howard » consistait en l'occurrence en un faux dossier monté contre l'Amiral Muselier<sup>33</sup> : exploitée contre de Gaulle par les services anglais, elle coûte son poste à Jobez, qui part en Afrique, au Moyen-Congo, le 16 avril 1941, où il doit réorganiser les services de police. Le 25 juin il rejoint la mission des *FFL* dans la Gold Coast<sup>34</sup> : depuis Accra, celle-ci couvre toute l'Afrique anglaise, il y est en charge du Renseignement. Jobez est aussi chargé à la radio d'émissions de propagande gaulliste<sup>35</sup> qu'il assure lui-même. Proposé pour devenir le chef de la police de Dakar, où il avait été condamné à mort dès 1941, la démarche reste sans suite. En février 1943 il est capitaine, chef-adjoint de la Mission Militaire Française à Chung-King et il est nommé un peu plus tard à Alger. Il rejoint les cadres du quai d'Orsay en exil en septembre 1943, mais Jobez n'est rayé des listes de la Préfecture de Police que dix ans plus tard. Homologué lieutenant, nommé entre-temps Consul de France à Colombo<sup>36</sup> puis à Hong-Kong en 1946, il quitte l'affectation en juin 1951 à bord du paquebot « Félix Roussel<sup>37</sup> ». Il devient alors sous-directeur au Ministère des Affaires Etrangères. Dans le creux des années 50, on le trouve conseiller à l'Ambassade de France à Kaboul, puis à Karachi. Il termine sa carrière en 1963, consul général à Saïgon et Ministre plénipotentiaire. Robert Jobez est co-fondateur de la collection « Le droit chinois moderne » et il est l'auteur de plusieurs livres sur la Chine dont certains sous le pseudonyme de Robert Magnenoz : « L'expertise en écriture des documents chinois », « Histoire politique et criminelle de Shanghai », « Organisation du gouvernement nationaliste d'après les textes législatifs », « L'expérience communiste en Chine » et « De Confucius à Lénine. La montée au pouvoir du Parti Communiste Chinois »<sup>38</sup>. Il meurt en janvier 1980 après s'être retiré à Meudon, officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Médaille de la Résistance avec rosette et de nombreuses décorations étrangères.

### Daniel UNGEMACH

Arrêté huit fois, la destinée du rédacteur Daniel Léonce Ungemach, répondant aux pseudos de *Pierre Bénédite*<sup>39</sup>, Danny, Marcel Corblet, est sans doute une des plus atypiques de la Seconde Guerre Mondiale. Ungemach est né allemand, le 27 janvier 1912 à Strasbourg en Alsace annexée. Il adhère tôt à la « Gauche Révolutionnaire », puis au Parti Socialiste Ouvrier et Paysan à sa création en 1938. La guerre le trouve en 1939 rédacteur au secrétariat particulier du cabinet du préfet de police. Mobilisé, le voilà pris dans la tourmente de la retraite de l'Armée française : il embarque à la nage sur un navire anglais à Dunkerque. Arrivé en Angleterre la Mission Française de Liaison le rapatrie de force vers la métropole : il battra en retraite avec son unité jusque dans le Larzac. Il décide de ne pas reprendre son poste à Paris, se fait mettre en disponibilité et trouve refuge à Marseille. Cherchant toujours l'occasion de lutter contre les



<sup>33</sup> Le controversé chef des Forces Navales Françaises Libres.

<sup>34</sup> Où sa famille le rejoint.

<sup>35</sup> « Un officier des Forces Françaises combattantes parle à ses camarades d'Afrique » : ses causeries figurent dans les Archives du Ministère des Affaires Etrangères, auxquelles cette notice doit beaucoup.

<sup>36</sup> Où siègeait l'Etat-Major des Forces Françaises d'Extrême-Orient.

<sup>37</sup> Un bateau décoré de la Croix de guerre pour ses « services » pendant le conflit.

<sup>38</sup> Il travailla après-guerre sur le cas de Richard Sorge, l'espion soviétique au Japon qui avait annoncé l'opération *Barbarossa*. Sorge avait été mêlé au cas Noulens, ayant beaucoup contribué à la médiatisation du dossier.

<sup>39</sup> Le nom de jeune fille de sa mère.

ennemis, à l'appel de son amie Mary Jayne Gold, Ungemach intègre en octobre 1940, comme secrétaire, le *Comité Américain de Secours* dirigé par le journaliste US engagé Varian Fry<sup>40</sup>, et devient rapidement le trésorier de l'organisation et le bras droit de son directeur. Il aide donc de nombreux juifs, Alsaciens-Lorrains fuyant l'incorporation forcée, intellectuels et opposants allemands à quitter la France via l'Espagne, parfois sous le couvert diplomatique américain. Lors de la visite du Maréchal Pétain à Marseille, Ungemach est interné préventivement comme suspect à partir du 3 décembre 1940 pendant trois jours sur le paquebot Sinaïa. En février 1941, il est à nouveau arrêté près d'Ax-les-Thermes, en cours de reconnaissance d'une filière d'évasion vers l'Espagne : des douaniers patriotes le relâchent. En mai 1941, Daniel Ungemach est une fois de plus arrêté à Marseille alors qu'il échange des dollars pour le *Comité* : incarcéré à la prison Chave, on le relâche au bout de neuf jours. Nouvelle interpellation en juillet 1941, quand *Bénédite* essaie avec sa femme et complice d'origine anglaise, Theodora Prins, d'entrer en Espagne. Gardé trois jours à la gendarmerie de Banyuls, il est libéré grâce à un commissaire de police résistant. Quand Fry doit se retirer, reconduit à la frontière par l'inspecteur de police Garandel, qui aide largement le CAS, c'est donc Ungemach qui, toujours sous le nom de *Pierre Bénédite*, lui succède. Il monte avec les Américains un réseau de renseignements, dont l'activité s'interrompt à la rupture des relations diplomatiques entre la France et les Etats-Unis. En juin 1942, énième arrestation : Ungemach est enfermé deux jours au château Saint-Loup à Marseille. Là s'achève l'activité légale du *Comité* : en moins de trois ans d'existence, il a organisé le départ de 1200 « indésirables », dont Pierre Dac<sup>41</sup>. En septembre 1942 *Bénédite* adhère à *Franc-Tireur*, et multiplie les passages vers la Suisse et vers l'Espagne jusqu'en mai 1944. En novembre 1942 il rejoint successivement le réseau *Tartare*, *BIR-A* et *l'AS-MUR*<sup>42</sup>. Recherché par les services de Vichy, ce personnage hors normes se réfugie à Antibes, puis au chantier charbonnier de Chateaudouble, de décembre 1942 à juin 1943. En août de cette année, il est arrêté une fois de plus par la gendarmerie des Basses-Alpes, s'échappe et devient définitivement *Pierre Bénédite*. Devant se cacher des Allemands qui le recherchent, il part dans le Var, y crée le maquis de Pelenq à Régusse, qu'il organise militairement en juin 1943, sous le couvert d'un chantier forestier. Intégré à l'*ORA*<sup>43</sup>, le groupe rassemble juifs et réfractaires au *STO*<sup>44</sup>, que *Bénédite* arme grâce à un parachutage reçu le 10 mai 1944. Le maquis, dénoncé, est dispersé par l'armée allemande huit jours plus tard<sup>45</sup>, et Daniel Ungemach est arrêté par le *Sicherheitsdienst* de Draguignan pour... détention de faux-papiers. Il est emprisonné aux Baumettes à Marseille, jusqu'à la libération de la ville, le 16 août 1944. Libre, il traverse les lignes à pied, pour revenir vers Régusse, après avoir été arrêté une nouvelle fois durant 25 heures par les Allemands et menacé d'être fusillé. Arrivé le 19 août en territoire libéré, il devient alors l'adjoint au commandant départemental des *FFI*<sup>46</sup> à Draguignan. Revenu à Paris il y recrée un CAS à l'image de celui qu'il avait animé à Marseille. Administrateur du journal *Franc-Tireur*, il devient aussi un des responsables du « Rassemblement démocratique révolutionnaire » en 1948. Ungemach, entré à la Préfecture de Police en tant qu'auxiliaire en janvier 1933, était devenu rédacteur en mars 1938. Il sera rayé des cadres le 15 février 1946. Au long de sa carrière de résistant, il aura connu,

<sup>40</sup> Journaliste américain envoyé par l'Emergency Rescue Committee pour porter assistance aux victimes des Nazis.

<sup>41</sup> Humoriste, futur chroniqueur de Radio-Londres.

<sup>42</sup> Armée Secrète – Mouvements Unis de Résistance.

<sup>43</sup> Organisation de Résistance de l'Armée.

<sup>44</sup> Service du Travail Obligatoire.

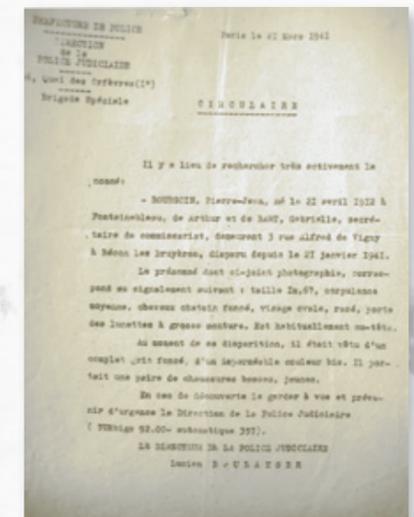
<sup>45</sup> Elle est reconstituée par le lieutenant Abiven et participe aux combats de la Libération.

<sup>46</sup> Forces Françaises de l'Intérieur.

en tout, huit arrestations, mais, aidé par la chance, cet homme grand et mince (1 m 79) d'un remarquable sang-froid s'en tirera sain et sauf. Daniel Ungemach-*Bénédite* est homologué comme lieutenant. Il était alors père de deux enfants. Il a rédigé un livre de Mémoires en 1984 : « La Filière marseillaise. Un chemin vers la liberté pendant l'occupation » ainsi que plusieurs ouvrages sur les révoltes à travers les siècles. Malade, Daniel Ungemach se donne la mort le 15 octobre 1990.

### Pierre BOURGOIN

Pierre Bourgoïn, né le 21 avril 1912 à Fontainebleau, devient secrétaire de police (commissaire adjoint) à la Préfecture de Police en 1938. Lieutenant de réserve, il est mobilisé comme chef de corps franc et reçoit la Croix de Guerre. Son régiment capitule à Sarrebourg : Bourgoïn refuse d'être prisonnier, s'évade en capturant un soldat allemand qu'il doit relâcher et gagne la zone non occupée à 400 km, où il se fait démobiliser. Il revient en fonctions à la PP, mais veut gagner l'Angleterre. S'étant fait établir une carte d'identité le 16 janvier 1941, il abandonne son poste le 27 janvier, pendant un congé, laissant sa femme avec un enfant de deux ans, et fait croire, afin de retarder les recherches, qu'il a été arrêté par les Allemands et transféré en Allemagne pour avoir inscrit « Vive de Gaulle » sur une vitre de son wagon entre Bécon-les-Bruyères et Paris. Il a méticuleusement organisé sa fuite avec son épouse, Gabrielle Devaux, lui faisant envoyer une lettre depuis Chalons-sur-Marne, comme si cette missive avait été jetée d'un train vers la frontière allemande. Il passe à Marseille et à Perpignan pour tenter, sans succès, de rejoindre l'Afrique du Nord. Pour survivre, il organise des franchissements de la ligne de démarcation. Arrêté lors d'un passage sous une fausse identité par les Allemands, Bourgoïn est emprisonné à Bourges durant six semaines. Libéré, ce patriote au caractère bien trempé va à Narbonne et passe en Espagne au début de 1941. Interné jusqu'en janvier 1942 au camp de Miranda, il gagne à sa libération Gibraltar et l'Angleterre. Il s'engage dans les *FFL* le 29 janvier 1942, passe par le Levant et intègre la 13<sup>e</sup> demi-brigade de Légion Etrangère. Il fait la campagne de Lybie avec Koenig<sup>47</sup>, en tant que chef de la section de pionniers de la compagnie lourde du 2<sup>e</sup> BLE. Cité lors de la sortie de Bir-Hakeim dans la nuit du 10 au 11 juin 1942, pour avoir fait personnellement trois prisonniers, il l'est de nouveau à El Alamein, puis en Italie, où il ramène sous le feu un de ses sous-officiers gravement blessé. Promu capitaine en juin 1944, Bourgoïn dirige la compagnie lourde de son ancien patron, le futur général Jean Simon. Il est blessé par une mine en septembre 1944 à Courchaton dans les Vosges. Puis il l'est de nouveau par une balle deux jours plus tard, à Onans en essayant de détruire un char. Hospitalisé, il reprend la tête de sa compagnie en janvier 1945 en Alsace, se distingue encore en traversant une rivière à la nage pour ramener le corps d'un officier mortellement atteint. Remarqué aux combats d'Elsenheim, Pierre Bourgoïn est blessé une 3<sup>e</sup> fois lors de l'attaque



Pierre Bourgoïn : avis de recherches

<sup>47</sup> Pierre-Marie Koenig, général français, qui a arrêté le général allemand Rommel et ses troupes en Lybie.

du fort de la Déa dans les Alpes, le 13 avril 1945. Réintégré dans la police, il est nommé commissaire divisionnaire à la Libération. Cassé de son grade suite à l'arrêt Dides, comme la plupart de ses camarades, il y est rétabli en 1954. Lors de l'affaire de Charonne, le 8 février 1962, il se positionne, en tenue, entre les manifestants algériens et son unité, dans l'espoir d'empêcher les violences. Il est démis de ses fonctions par le préfet de police Papon<sup>48</sup>, pour avoir – courageusement – refusé d'exécuter des instructions qu'il réprovoque. Il perd son poste de commissaire du 12<sup>e</sup> arrondissement, pour se trouver rétrogradé à la tête d'un modeste commissariat de quartier. Compagnon de la Libération, Commandeur de la Légion d'Honneur, décoré de la *Silver Star* Américaine, titulaire de la Croix de guerre avec sept citations, Pierre Bourgoïn met fin à ses jours le 23 juin 1966.

### Georges BACHMANN

Né le 12 mai 1912, auxiliaire de bureau recruté par la PP en mars 1936, Georges Bachmann est suspendu de ses fonctions le 7 janvier 1941. Mobilisé comme lieutenant, il a été fait prisonnier par les Allemands, s'est « évadé » sur un « congé professionnel », et refuse de réintégrer le camp de Rennes. Il rejoint la zone non-occupée, où il trouve un emploi en détachement à la sous-préfecture de Confolens. Il milite rapidement dans les rangs de la Résistance, jusqu'à devenir le responsable départemental du NAP<sup>49</sup>, et chef de secteur de l'Armée Secrète. Georges Bachmann est arrêté par les services de sécurité allemands de Limoges le 13 décembre 1943 dans son bureau de la sous-préfecture de Confolens, écroué à Limoges, puis transféré à Compiègne et déporté à Mauthausen, où il meurt le 21 avril 1944, après un passage à Buchenwald.



### Maurice DECHY

Pupille de la Nation, le gardien de la paix Maurice Elisée Dechy est né le 8 avril 1906 à Neuilly-sur-Seine. Entré à la Préfecture de Police en 1933, il est révoqué le 15 avril 1941 pour « abandon de poste »<sup>50</sup>. Membre de l'Armée Volontaire, des Bataillons de la Mort, d'Alibi-Maurice (sous le pseudo AL 102), puis brièvement de L'Honneur de la Police, Maurice Dechy part pour Londres, puis gagne le maquis. Arrêté le 5 avril 1943 par les Allemands et emprisonné à Moulins, il est transféré au Fort de Romainville le 30 septembre 1943, puis fusillé comme otage au Mont Valérien à Suresnes, en représailles à l'exécution du général SS allemand Julius Ritter<sup>51</sup>. Il sera réintégré à titre posthume en tant que brigadier.



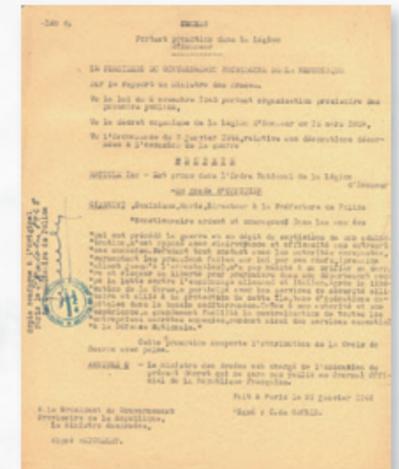
### Dominique GIANVITI

Avant-guerre, le commissaire Gianviti est en charge du contre-espionnage au sein de la PP. Né le 6 juin 1889 à Bastia, il devient inspecteur de police en juillet 1912, et brigadier-chef en juillet 1926. Promu inspecteur principal trois ans plus

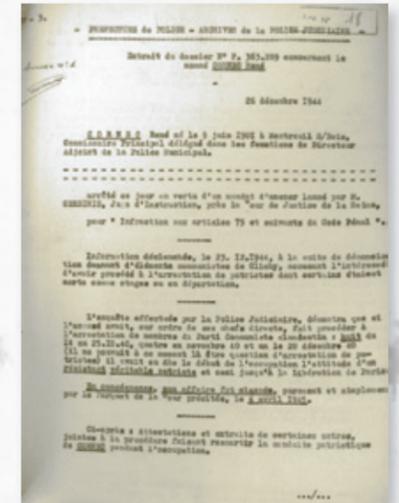
tard, il gagne les galons de commissaire en 1933 au service des affaires indigènes et nord-africaines, avant de se diriger vers le contre-espionnage. En février 1941, il est arrêté par des policiers de Vichy et livré aux Allemands. Relâché, mais connaissant l'hostilité de ceux-ci à son égard, Dominique Marie Gianviti prend une retraite anticipée en novembre 1941. Recruté par les services du colonel Paillolle, il intègre le réseau Action Corse sur l'île en mai 1941. Il sera ainsi amené à organiser la mission de Fred Scamaroni. Directeur de la police corse après le débarquement, le 1<sup>er</sup> avril 1943, il termine sa carrière comme directeur du service de Sûreté de la Présidence de la République en février 1950. Il est chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de guerre.

### René CORNEC

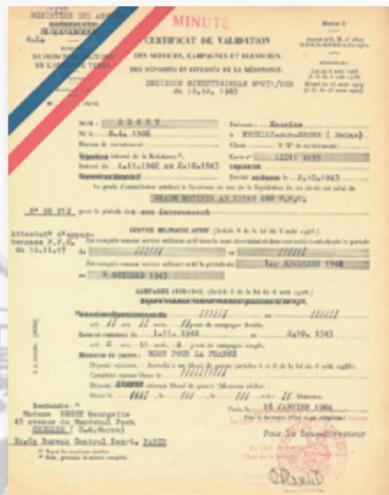
Au début des hostilités, le commissaire de police René Cornec se trouve en poste à Clichy. Né le 9 juin 1906 à Montreuil, secrétaire de police à la PP depuis juin 1923, le voici commissaire dix ans plus tard. Dès 1940, il sauve deux de ses gardiens qui n'ont pas salué des officiers allemands. Dans son commissariat, il œuvre tôt pour la Résistance : associant son action à celle de Dhalenne<sup>52</sup> et de Gaget, il aide des évadés et fournit des renseignements et des faux-documents pour le groupe dirigé pour Turma-Vengeance par le commandant Fillol de La Rochelle. Secondé par le secrétaire René Bazangette<sup>53</sup>, Cornec devient rapidement un des principaux responsables pour la région parisienne du service d'information, de renseignements et de propagande de France au Combat, recruté par l'imprimeur Longueville qu'il avait prévenu d'une proche perquisition allemande. Celle-ci échoue : Cornec installe la nuit précédente un dispositif de barrages autour de l'imprimerie qui permet de déménager de celle-ci tout élément suspect. En septembre 1941, il prend la tête du commissariat du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ce même mois, convoqué à l'IGS, il est mis en garde contre ses sympathies alliées. Cornec devient définitivement suspect en mettant judiciairement en cause des agents de la rue Lauriston, afin d'identifier les membres de l'équipe. Le 9 octobre à 6 heures, il est arrêté à son domicile de Clichy par les services allemands et fait l'objet d'une perquisition, sur dénonciation pour propagande pro-anglaise et gaulliste. Suspendu, il est incarcéré à Fresnes et déporté successivement à Cologne, Dusseldorf, Trèves, Hagen et au camp de Hinzert. Malgré de nombreux sévices, il ne parle pas. Rapatrié via la Belgique le 16 août 1942, en mauvaise santé, il doit attendre trois mois l'autorisation allemande de reprendre son travail. Cornec renoue alors avec son activité au profit de la Résistance : de novembre 1943 à août 1944, sur huit mille fiches de recherches, il ne fait arrêter que trente-six réfractaires, insusceptibles d'aller en Allemagne (commerçants, Algériens que les nazis ménagent aux fins de propagande dans l'espoir le plus souvent vain de les retourner contre la France ou tuberculeux). Il fait également relâcher des prisonniers évadés et des réfrac-



Dominique Gianviti : promotion dans la Légion d'Honneur



René Cornec : les causes de son arrestation à la demande de la commission d'épuration



Maurice Dechy : certificat de validation des services

<sup>48</sup> Ultérieurement condamné pour crimes contre l'Humanité.

<sup>49</sup> Noyautage des Administrations Publiques.

<sup>50</sup> Il aurait été franc-maçon.

<sup>51</sup> L'opération a été réalisée par les FTP-MOI le 28 septembre 1943 rue Pétrarque.

<sup>52</sup> Celui-ci le cite dans son émouvante lettre d'adieu : voir le fascicule 2009.

<sup>53</sup> Né le 2 février 1912 à Tourane (Annam) : secrétaire de police en mai 1937, commissaire divisionnaire en 1956, il termine sa carrière comme directeur de la Police Générale en octobre 1974. Membre de La France au Combat depuis juin 1941, il se distingue aussi à la Libération où il traverse les lignes lors des combats de la caserne du Prince Eugène pour ravitailler les résistants en munitions. Il est décoré de la Légion d'Honneur.

## Une contribution historique... au-delà des idées reçues

Les accords Bousquet-Oberg de 1942, puis la nomination de Joseph Darnand comme responsable du maintien de l'ordre à la fin de 1943 – dernier épisode de la politique de plus en plus répressive de Vichy -, dessillent les yeux de ceux qui ont pu être jusqu-là égarés par les ambiguïtés du gouvernement de Pétain. L'évolution de la guerre et les appels de Londres au ralliement de la police en 1943 pour empêcher l'envoi d'ouvriers en Allemagne se traduisent par l'inertie ou la passivité à exécuter des tâches, dénoncées par l'amiral Platon dans un rapport à Pétain.

Entre 1943 et 1944, le Noyautage des Administrations Publiques (NAP) se développe sous l'égide du journaliste radical Albert Bayet, les policiers étant à même d'établir des documents d'identité, des autorisations de circulation, des faux papiers, des cartes de rationnement comme de fournir des renseignements précieux sur les collaborateurs, les dénonciations, les arrestations et les rafles projetées ; ainsi le gardien Théophile Larue, fait « Juste parmi les Nations ».

Christine Levisse-Touzé, *Dictionnaire de la France Libre*, pp 1175-1176, Bouquins Robert Laffont, 2010